



MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

- M. Larry Murray (Président)** : ancien vice-chef d'état-major de la Défense et chef d'état-major de la défense par intérim; ancien sous-ministre des Anciens Combattants et de Pêches et Océans Canada
- M. Martin Gagné** : ancien président du groupe pour la firme CAE; ancien officier de l'Aviation royale canadienne
- M. Philippe Lagassé** : professeur agrégé et titulaire de la Chaire de recherche William et Jeanie Barton en affaires internationales, École d'affaires internationales Norman-Paterson; examinateur indépendant de l'évaluation de 2012 à 2014 sur les options de remplacement du CF18.
- Mme Margaret Purdy** : ancienne sous-ministre déléguée de la Défense nationale, ancienne membre du Groupe consultatif ministériel sur l'examen de la politique de défense du Canada
- Mme Christine Tovee** : ingénierie en aérospatiale; ancienne vice-présidente et dirigeante principale de la technologie pour le groupe Airbus

MANDAT

Aider à valider les exigences pour les acquisitions d'ordre militaire importantes en fournissant des avis de tierce partie indépendante au Ministre et au sous-ministre avant l'approbation des projets. Les critères pour l'engagement de la CIEAD sont les suivants :

- Les projets de 100 M\$ ou plus;
- Les projets qui présentent des complexités ou des risques importants;
- Les projets qui nécessitent l'approbation du Conseil du Trésor;
- Les projets qui nécessitent un examen indépendant selon le Ministre ou le Sous-ministre.

La Commission examine généralement chaque projet deux fois : après l'identification du projet et après l'analyse des options. L'avis officiel est soumis au Ministre après le deuxième engagement de la Commission.

FAITS SAILLANTS

- **Directrice exécutive** : Mme Jennifer Foster
- **Nombre d'employés total** : Il y a cinq membres de la Commission nommés par le gouverneur en conseil et huit employés à temps plein dans le bureau de soutien
- **Budget** : Le budget est de 1,67 M\$ (1,478 M\$ en salaire et 195 k\$ en fonctionnement et entretien)
- **Bureau principal** : 60, promenade Moodie (Complexe Carling), Ottawa
- **Calendrier** : Depuis juin 2015, la Commission se réunit tous les mois (auparavant à Ottawa, et virtuellement depuis la pandémie COVID-19), examinant 3 à 4 projets à chaque réunion
- **70 examens de projets initiés** (y compris des examens particuliers pour la Garde côtière canadienne)
- **47 avis indépendants** soumis.
- **147 engagements de parties prenantes** dans le cadre de ces examens

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Interne :

- Parrains des projets (c.-à-d. l'Aviation royale canadienne, la Marine royale canadienne, l'Armée canadienne, le Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada, etc.)
- Responsables de la mise en œuvre des projets (c.-à-d. le sous-ministre adjoint [Matériel], sous-ministre adjoint [Infrastructure et environnement], etc.)
- Chef – Développement des forces

Externe :

- La Garde côtière canadienne;
- Conseil du Trésor – Bien qu'il soit hors du mandat de la Commission de donner des avis directement au Conseil du Trésor, le ministre de la Défense nationale a la discrétion de remettre une copie de l'avis pour tout projet.

ENJEUX PRINCIPAUX

Avis à venir

Le ministère de la Défense nationale peut s'attendre à recevoir très bientôt des avis écrits officiels de la Commission, notamment au sujet des principaux projets d'acquisition suivants :

[CAVIARDÉ]

Ordre du jour des prochaines réunions

- Le mandat de la Commission est suffisamment souple pour permettre un engagement pertinent et en temps opportun pour les projets prioritaires, y compris ceux qui doivent respecter des délais serrés.
- La Commission harmonise soigneusement son ordre du jour selon les priorités du Ministère, afin de livrer des avis fiables et en temps opportun au ministre.
- La Commission continue de tenir compte de son processus d'examen pour assurer la meilleure prise de décisions et le meilleur soutien à la haute direction.

Approches agiles en matière d'approvisionnement

- Aux yeux de la Commission, l'approche traditionnelle et contraignante de l'approvisionnement en matière de défense est de plus en plus inadaptée dans un monde de technologies complexes qui évoluent rapidement.
- La Commission s'assure que le Ministère explore les différentes options pour faire l'acquisition de capacités complexes d'une manière plus agile et plus souple.
- La Commission continuera d'appuyer les approches novatrices dans ce domaine.

Exigences obligatoires de haut niveau

- Les exigences obligatoires de haut niveau sont au cœur du processus d'examen de la Commission.
- Les exigences obligatoires de haut niveau devraient définir les éléments principaux de capacité qu'un projet d'approvisionnement doit prendre en compte; elles devraient être claires, précises et mesurables; et elles devraient servir de mesures de succès d'un projet.
- Cependant, l'utilisation des exigences obligatoires de haut niveau demeure incohérente, et la Commission travaille avec le Ministère sur cet enjeu.

Options axées sur les capacités

- La Commission a été un ardent promoteur de l'utilisation d'options axées sur les capacités dans le cadre de la prise de décisions en matière d'approvisionnement.
- La Commission juge que les options axées sur les capacités mettent davantage en lumière les risques et les compromis, offrent plus d'espaces pour des solutions novatrices et mènent à des prises de décisions plus éclairées que les options axées sur l'approvisionnement (acheter, louer, etc.).